

# Demande de Permis d'aménager / Permis de construire

## Identité du ou des demandeurs

Identité : [Dénomination] SAS OCEANO LOISIRS - [Raison sociale] SAS

Numéro Professionnel : 43771015500055

Type de société : Société par actions simplifiée

Adresse email : m.thibaud@cia2o.com

Représentant : Monsieur THIBAUD MICKAEL

Téléphone : 0251481212

Adresse : LE BOIS LAMBERT 85560 LE BERNARD

Pays : France

Complément d'adresse : LE BOIS LAMBERT Code INSEE 85022

 Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

## Correspondant

Identité : [Dénomination] JARDINS D'ART HOME - [Raison sociale] SARL

Numéro Professionnel : 81763661600010

Type de société : Société à responsabilité limitée

Adresse email : contact@jdah.fr

Représentant : Monsieur DESSBERG Erwan

Téléphone : 0251954058

Adresse : Les Taffeneaux 85180 LES SABLES D OLLONNE  
(anciennement CHATEAU D OLLONNE)

Pays : France

Complément d'adresse : Les Taffeneaux Code INSEE 85194

 Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

## Le terrain

### Adresse du (ou des) terrain(s)

Adresse : LE BOIS LAMBERT 85560 LE BERNARD

Superficie totale du terrain (m<sup>2</sup>) : 261558

### Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m <sup>2</sup> )	Observation	Partielle
0	AB	9	15253		Non
0	AB	10	25520		Non
0	AB	11	27250		Non
0	AB	12	94010		Non
0	AB	18	6790		Non
0	AB	19	10425		Non
0	AB	20	82310		Non

### Situation juridique du terrain

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? : Non

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? : Non

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? : Non

## À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

### Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol
- Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m<sup>2</sup>, constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles

### Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle

- Création d'un espace public

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Le projet consiste à créer un hôtel de plein air de 100 hébergements avec des HLL (34) et des RML (66). Celui-ci permettra l'accueil des visiteurs des parcs attenants.

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (m<sup>2</sup>) : 40773

### À remplir pour une demande concernant un lotissement

Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés : Non

Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation : Non

### À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs : 66

Nombre maximal de personnes accueillies : 335

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre maximal de personnes accueillies : 34

Surface de plancher prévue, réservée aux HLL : 1360

Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :

Avril à Septembre

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante : Non

# À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

## Architecte

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

## Nature du projet envisagé

- Nouvelle construction  
 Travaux sur construction existante  
 Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

## Informations complémentaires

### Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions

- Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin  Autres annexes à l'habitation

Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé

Les travaux comprennent notamment

- Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires

Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif

- Transport  Enseignement et recherche  Action sociale  Ouvrage spécial  Santé  Culture et loisir

Construction périodiquement démontée et ré-installée

Stationnement

## Destination des constructions et tableau des surfaces

Destinations	Sous-destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
<b>Surfaces totales (m<sup>2</sup>)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? : Non

## Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? : Non

## Informations pour l'application d'une législation connexe

### Nature des travaux envisagés

- Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)  
 Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement  
 Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)  
 Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement  
 Déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation  
 Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)  
 Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable  
 Se situe dans les abords d'un monument historique

## Pour un permis d'aménager un lotissement

- Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental
- Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 m<sup>2</sup>, je certifie qu'un architecte ou qu'un paysagiste-concepteur a participé à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

### Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions

Surface taxable totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m <sup>2</sup> ) :	0
Surface taxable créée des parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale, ainsi que des locaux clos et couverts à usage de stationnement non situés dans la verticalité du bâti (m <sup>2</sup> ) :	0
Surface taxable créée des locaux clos et couverts à usage de stationnement situés dans la verticalité du bâti (m <sup>2</sup> ) :	0
Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) (m <sup>2</sup> ) :	0

### Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m <sup>2</sup> )	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (m <sup>2</sup> )
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes				
Locaux à usage d'hébergement et leurs annexes	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés			
<b>Nombre total de logements créés</b>				

Extension de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

### Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	Nombre créés	Surfaces créées hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m <sup>2</sup> )	Surfaces créées stationnement non situées dans la verticalité du bâti (m <sup>2</sup> )	Surfaces créées stationnement situées dans la verticalité du bâti (m <sup>2</sup> )
Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m <sup>2</sup> : Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes				
Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes				
Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique				
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public				
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation				
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres				
		Surfaces créées		
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale				

Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

## Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers :

Je ne sais pas

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques :

Je ne sais pas

## Autres renseignements

### Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code	Description	Fichiers
PA01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 441-2 a) du code de l'urbanisme]	PA 01.pdf
PA02	Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu [Art. R. 441-3 du code de l'urbanisme]	PA 02.pdf
PA03	Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords [Art. R. 441-4 1 du code de l'urbanisme]	PA3 - Plan de l'état actuel du terrain à aménager O'TEL PARK 1.pdf
PA04	Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions [Art. R. 441-4 2 du code de l'urbanisme]	PA4 - Plan de composition d'ensemble du terrain à aménager O'TEL PARK 1.pdf

### Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
<b>Si votre projet porte sur l'aménagement d'un terrain de camping ou d'un terrain aménagé pour l'hébergement touristique</b>		
PA13	Un engagement d'exploiter le terrain selon le mode de gestion que vous avez indiqué dans votre demande [Art. R. 443-4 du code de l'urbanisme]	PA13.pdf